

PRÉFECTURE DU CANTAL

JL/CP

2ème Division.

2e Bureau.

Service des Etrangers.



Commission d'incorporation des Etrangers.

Séance du 7 Mars 1942.

La Commission d'incorporation des Etrangers s'est réunie à la préfecture le samedi 7 Mars à dix heures sous la Présidence de M. ACCARIS, Secrétaire Général.

Étaient présents:

- M. BRUSSAUX-Chef de groupe départemental.
- M. le Commissaire Spécial.
- M. l'inspecteur du Travail.
- M. le Docteur CLERC, Médecin du Commissariat à la Lutte contre le chômage.
- M. CHARRES, Représentant M. ROUFFET, Inspecteur Principal des Formations d'Etrangers.

Neuf étrangers israélites avaient été convoqués pour passer la visite d'incorporation. Sept se sont présentés, deux étaient absents; l'un excusé, l'autre n'a donné aucune explication à son absence.

Ayant été déclarés aptes sont incorporés au 664ème G.T.E:

WAJMAN Jean résidant à Aurillac-12 Rue Jules Ferry.

Sont incorporés pour ordre et contrôlés sur place.

BERKOWITZ Elich-Conducteur de machines-Aurillac.

Sont autorisés à résider

- BEK Karel- Comptable à St-Ilvide.
- CHEPIQUELGIUS- Eleveur de cochons à Vic-sur-Cère.
- HARCOVICSI-ix-docteur en médecine à St-Flour.
- FISZMAN "d" à Saignes.
- LEBCHINAG- agriculteur à Ayrens.

Est assigné à résidence à Ruines SZCYPAK Moïse- tailleur Rue des Fargues à Aurillac. Exceptionnellement l'allocation lui sera maintenue.

L'étranger STERN Bernach déjà envoyé au Centre d'inaptes à Nébouzat est maintenu dans cette situation.

Quant au nommé **HEIER** Emil, israélite, résidant à St-Ilde, qui n'a répondu à aucune des trois convocations qui lui ont été adressées, compte tenu cependant de sa nationalité (suisse) il est assigné à résidence à Ruines.

La Commission révisé certaines décisions prises à la réunion du 20 Janvier 1942, les intéressés ayant fourni les preuves de leur incorporation soit dans les armées alliées, soit dans un régiment de marche de V.E.

Sont rapportées les décisions d'incorporation au 664ème G.T.E. pour les nommés:

GRAUBERG Edeuard-tailleur, qui sera incorporé pour ordre et contrôlé sur place à Mentelvy.

PELTA Machet, tailleur également incorporé pour ordre et contrôlé sur place à Reumégoux. De plus, les susnommés seront invités à régulariser au plus tôt leur situation comme artisan.

DREJZYK Geraton résidant à Aurillac.
ICKIEWIECZ Szapa résidant à Ytrac.
LEVINER Koszek " Vic-sur-Cère.

sont assignés le premier en résidence à Chaudes-Aigues, les deux suivants à Ruines.

La Commission examine ensuite les dossiers de libération présentés par des T.E. du 664ème Groupe.

Sont libérés:

SARFATI Mouscion est assigné à résidence à Ruines.
PRIFAN est assigné à résidence à Chaudes-Aigues.
KROMTALER assigné à résidence à Chaudes-Aigues.
REIFER autorisé à suivre les cours de théologie protestante à Montpellier.
BATTILLE.
HIRSCH
LUEL
GELSENER Dixten (50 ans)
et **ROSENBERG**, ce dernier inapte se trouvant au Centre de Nébouzat.



SARFATI est assigné à résidence à Ruines, les autres T.E. regagneront le département pour lequel ils ont obtenu une autorisation de résidence.

Le T.E. **PIESAN** tout en restant incorporé au Groupe sera détaché à Mauriac pour y exercer les fonctions d'organiste.
L'espagnol **BONCHERNA-ESTALLER** Juan incorporé au 417ème Groupe titulaire d'un visa d'entrée au Mexique est libéré.

Les demandes de T.E.

WARTHEIMJER	MISBERGER
DEUTCH	NEUMANN
KLAUSER	LAZAR
FANSTAN	BUJTCHALA
KANDEL	CHOLBYA
KRAKOUSKI	
KERSZORN	

seront complétées par de nouvelles enquêtes et examinées lors d'une prochaine réunion.

La Commission décide également de faire procéder à des enquêtes sur les entreprises FRANÇOIS à Aurillac, TRONCHET à St-Flour qui ont souscrit un nombre relativement important de contrat de travail à des travailleurs étrangers.

Une enquête sera faite également sur le dénommé KAMIENSKI Szeulke résidant à Aurillac sur son activité, ses ressources, son attitude au point de vue national, sur les trois frères TAPERMAN résidant Rue d'Aurillac-Aurillac, aux mêmes fins et particulièrement sur le travail auquel ils se livrent.

La Commission examine divers dossiers de ressortissants juifs allemands.

SZKOLNY Otto, qui a protesté contre son assignation à résidence à Chaudes-aigues, étant déclaré apte, sera incorporé au 66 4ème Groupe de T.S. à Mauriac.

M. GUGENHEIM Wilhem d'Aurillac.
Melle ADIER Hilde d°
Mme GOMBAI née GZORGY d°
Mme SZKOLNY née GUGENHEIM d°
sont assignés en résidence à Ruines.



Avis favorable est donné au retroupement des familles des T.S. espagnols dont les noms suivent et M.le Préfet des Pyrénées-Orientales sera invité à libérer du Camp de Rivesaltes les femmes:

LOPEZ Manzanires.
HERRA Fernandez.
CASTELVI Alacio.
RUBIO Carpintero.
PARA Nunez Nieto.
UPE Romeo Sébastiana.

dont les maris occupent un emploi utile à l'économie nationale et leur permettent de subvenir aux besoins de leur famille.

Aucune autre affaire ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée à 13 Heures.

Le Président,



COMMISSARIAT A LA LUTTE
 CONTRE LE CHOMAGE
 Formations d'Etrangers
 GROUPEMENT N° I
 417° Groupe F.S.
 Groupe Départemental du Cantal
AURILLAC

ETAT FRANCAIS

A N N E X E

DE LA REUNION DE LA COMMISSION
 DEPARTEMENTALE DU 7 MARS 1942

INCORPORATIONS DU 20 JANVIER AU 7 MARS 1942

Date de Contrôle :	Noms et prénoms :	OBSERVATIONS
25/1/42	: Yela Martin Felix	: Récupéré et détaché chez BORY
1/2/42	: Gonzalo Menes Manuel	: " " " BALLOT
	: Rodriguez Espuny Jose	: " " " "
4/2/42	: Del Rio Dominguez Serafin	: " (passage)
7/2/42	: Guerrero Fernandez Francisco	: " " " "
	: Aparicio Segovia J. Jose	: " " " "
16/2/42	: Santurio Vasquez Angel	: " " " "
	: Vaquero Huertas Jose	: " " " "
	: Vaquero Huertas Leon	: " " " "
17/2/42	: Mejia Garcia Crispin	: " et détaché chez BALLOT
	: Corral Aladro Leonardé	: " " " "
18/2/42	: Carrasco Ramos Jose	: " " " "
	: Serrarola Carol Ramon	: " " " "
20/2/42	: Moya Beltran Manuel	: " " " FLAURAUD
	: Gomez Lopez Dionisio	: " " " DEJOU
	: Vilarrasa Costa Enrique	: " " " "
21/2/42	: Martinez Martin Jose	: " (passage)
28/2/42	: Casamiquela Porta Samuel	: " " " "
1/3/42	: Rius Munoz Ricardo	: " et détaché mines Charnagnac



Aurillac, le 8 Mai 1942
 Le Chef de Groupe BRUSSAUX
 Commandant le 417° Groupe Départemental du Cantal